

M. le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit.

Il donne la parole aux élus qui font le point sur les dossiers en cours.

Yves Bajat.

- Salle polyvalente. L'entreprise Druguet doit envoyer une proposition dans le but de parfaire les finitions dans la grande salle. Un état des menuiseries sera effectué par l'entreprise Dégletagne Serge.

- Cantine. Il rappelle les infiltrations constatées dans les sanitaires. L'architecte a contacté les entreprises Dazy, Cochet et Bourdon. Ces dernières sont intervenues.

Un adoucisseur a été installé en remplacement de ceux installés sur l'électroménager de la cuisine.

- École. Un devis auprès de l'entreprise Branchy (PCS) a été sollicité pour le changement des WC : coût 1 558,38 € TTC.

- RPI. Une rencontre avec les collègues de St-Cyr est programmée le 26 mai au sujet des frais de fonctionnement du RPI.

Michel Brochand.

- Dénomination des voies. L'implantation des poteaux est prévue entre le 8 et 21 juin. Le piquetage sera réalisé semaine 22.

- Assemblée générale du comité de fleurissement le 7 avril. 9 personnes présentes, 2 excusées. Diminution d'achat de plants, augmentation de plantes vivaces, moins consommatrices d'eau et d'entretien. La vente des boudins et boulettes a produit un bénéfice de 840 €.

- Lotissement la Marche de Saint Jean ». Le chemin piétonnier est mis aux normes ; il reste à revoir l'éclairage et l'entretien de la pelouse en attendant la rétrocession des espaces verts à la commune.

- Renforcement du réseau basse tension à la Terrasse. Les travaux sont en cours. Les poteaux béton sont remis gracieusement aux personnes intéressées.

- Syndicat Veyle Vivante. Un recensement des fossés agricoles a été dressé. Une rencontre avec les agriculteurs concernés est prévue le 7 mai et une visite sur le terrain est envisagée. Ensuite la carte des fossés sera mise à jour.

- Commission communale voirie. 27 poteaux incendie ont été répertoriés.

- SMIDOM. Embauche de personnel pour une durée limitée pour rentrer les données des usagers de collecte des ordures ménagères dans le nouveau logiciel. Un point a été soulevé par les assistantes maternelles au sujet du volume des déchets dû aux couches. Une proposition d'achat de sacs-poubelles est préconisée.

Le SMIDOM est doté d'un nouveau logo.

- Attribution d'un logement SEMCODA. Suite au décès de M. Gauthier, son logement a été attribué à M. Gilles Chaffaud et Melle Christelle Pochebonne.

- Dépôt sauvage sur le territoire communal. Sous le pont de l'Autoroute à Nécudet, découverte de détritiques ; une plainte a été déposée en gendarmerie. Aux Jolys, c'est un char agricole, découpé en petits morceaux, qui a été déposé à proximité de la plateforme bétonnée.

Isabelle Queffelec.

- Préparation de la fête du Village. Recherche de bénévoles. Nécessité d'une trentaine de personnes. Organisation de la fête ; étude d'un temps collectif.

- Association cantine scolaire. Souhait d'une assemblée générale en juin.

Commission communautaire animation – culture. Était présente Brigitte Bozonnet. Maud Antoina faisant partie d'une troupe de théâtre pour enfants, organise cette activité le samedi.

Cette action sera reconduite l'année prochaine pendant les vacances scolaires.

Une stagiaire de la communauté, interviendra dans les écoles, en accord avec les Temps Chauds, sur le thème de la musique, de novembre à juin.

Programmation de connaissance du Monde : La Maison Familiale Rurale accepte d'accueillir cette animation, le collège n'étant pas intéressé.

- Ouverture du débit de boisson à la salle polyvalente. Jean-Christophe Monier propose d'ouvrir la licence IV courant octobre.

- Communication de la programmation des prochaines manifestations à l'Escale;

Yves Bajat.

- Commission communautaire jeunesse sports Base de Loisirs. 4 communes absentes.

Présentation d'une nouvelle association de baseball ; du portail famille permettant l'inscription des jeunes aux centres de loisirs par internet;

Questions diverses.

Agenda.

- Cérémonie du 8 Mai.
- Assemblée générale de la communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle le 11 juin à 18 h 30 à Laiz;
- Conseil municipal le lundi 15 juin à 20 h 30
- Conseil d'école le jeudi 4 juin.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 23 h.